

13. COMPLEMENT D'ECLAIRAGE RUE DES PRUNIER

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE :	26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS :	19
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES :	3
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS :	22

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE LUNDI SEIZE DECEMBRE A DIX-HUIT HEURES ET TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOZAC, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MARC REGNOUX, MAIRE, A LA SUITE DE LA CONVOCATION QUI LUI A ETE ADRESSEE LE MARDI 10 DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

PRESENT(E)S : 19

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Jean-Claude CAZALS, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Sylvie GRENIER, Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Jean-Luc MERCERON, G n vieve NICOLAS, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Francoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 3

Mireille AUGHEARD REPRESENTEE PAR Matthieu PERONA
Amandine Menuzzo REPRESENTEE PAR francoise tissandier
Murielle PANIAGUA REPRESENTEE PAR MARC REGNOUX

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 4

Cyrille BEC
David GUASLARD
Ingrid GIVRY
Yolande PANIAGUA

Secr taire de s ance : Pierre BARRAUD

Suite   l'am nagement de la rue des pruniers, il convient de proc der   l'installation des m ts d' clairage, soit 5 m ts selon les modalit s financi res ci-dessous

MOZAC
COMPLEMENT ECLAIRAGE RUE DES PRUNIERIS SUITE AMENAGEMENT
RECAPITULATIF GENERAL.

	Devis Travaux	Calculs du Fonds de Concours				
		50%	60%	75%	90%	100%
- SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLERE						
- MISE AUX NORMES DES RESEAUX ET DES ARMOIRES DE COMMANDES						
- REMISE EN ETAT SUITE ACCIDENT / VANDALISME / ALEA CLIMATIQUE						
- ECLAIRAGE PUBLIC	15 247,40 €		15 247,40 €			
- ECLAIRAGE DES ESPACES SPORTIFS						
- COFFRETS MARCHE / BORNES CAMPING						
- MISE EN LUMIERE						
- ILLUMINATIONS FESTIVES						
Montant Total des Travaux H.T.	15 247,40 €		15 247,40 €			
Rabais de Volume	- 78,71 €	-	- 78,71 €	-	-	-
Montant Total du Devis H.T.	15 168,69 €		15 168,69 €			
Honoraires et imprévus	+ 1 831,31 €	+	+ 1 831,31 €	+	+	+
Montant Total H.T.	17 000,00 €		17 000,00 €			
Fond de concours / Contribution			10 200,00 €			
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
T.V.A. (20%)	+ 3 400,00 €					
Montant Total T.T.C.	20 400,00 €					
Total Eco-taxe H.T. (5 X 0,20 €)	1,00 €					
T.V.A.	0,20 €					
Total Eco-taxe T.T.C (5 X 0,24 €)	1,20 €					
Montant Total Général T.T.C.	20 401,20 €		Montant Total Fonds de Concours			10 201,20 €
			(1)+(2)+(3)+(4)+(5) + Ecotaxe TTC			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'exposé qui lui a été fait,

A L'UNANIMITE

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec TE63-SIEG selon les modalités ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme.

À Mozac, le 16 décembre 2024

Le Maire,

MARC REGNOUX

